

YOUR TRAVEL PAYMENT COMPANY.

AirPlus

INTERNATIONAL

## Déclaration de confidentialité

AirPlus Corporate Card  
avec responsabilité privée

## A Déclaration de confidentialité : Corporate Card AirPlus avec responsabilité privée

Conformément aux principes d'un traitement équitable et transparent des données, il est essentiel d'informer la personne dont les données personnelles sont collectées sur l'existence du traitement et ses finalités.

Par conséquent, AirPlus souhaite vous fournir toutes les informations nécessaires pour assurer un traitement équitable et transparent des données, tenant compte des circonstances particulières et du contexte dans lesquels les données à caractère personnel sont traitées.

### 1. Description du produit

Votre employeur (l'«Abonné») a conclu un accord (le «Contrat») avec Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH, Dornhofstraße 10, 63263 Neu-Isenburg, Allemagne («AirPlus»), concernant l'utilisation de la carte affaires AirPlus ("Corporate Card"). Sur la base du Contrat, AirPlus vous fournit (l'«Utilisateur de la Carte») une Corporate Card. Cette Corporate Card peut être utilisée, comme toute autre carte de crédit, pour payer des biens et des services. En outre, vous pouvez retirer de l'argent liquide aux distributeurs automatiques et (sous réserve de la présentation d'une preuve d'identité) auprès des établissements de crédit, si l'Abonné a souscrit à cette option. AirPlus fournira à l'Abonné la liste de toutes les dépenses réalisées avec la Corporate Card par le biais d'un relevé collectif affichant des données supplémentaires relatives à chaque transaction (par exemple le matricule du voyageur, le centre de coûts, etc.) nécessaires à la gestion des frais de déplacement, aux achats de l'Abonné et/ou à sa comptabilité.

### 2. Responsable du traitement

AirPlus est responsable du traitement des données personnelles collectées lors de l'utilisation de la Corporate Card. Cela inclut notamment des données sur l'Utilisateur de la carte (par exemple nom, prénom, identifiant professionnel, centre de coûts, etc.). Ces données peuvent être fournies à AirPlus par l'Utilisateur de la carte directement ou, lors de

l'utilisation de la Corporate Card, par les fournisseurs de services de voyage (y compris les agences de voyages, les agences de location de voitures, etc.) ou par l'Abonné.

### 3. Description du traitement des données

La Corporate Card est personnelle et inaccessibles. Afin de fournir cette carte, AirPlus devra collecter et traiter vos données personnelles.

Lors de l'utilisation de la Corporate Card, AirPlus collecte et traite les données personnelles nécessaires pour autoriser les transactions, faciliter la gestion des dépenses liées aux déplacements professionnels et pour être en mesure de créer un relevé structuré pour vous et l'Abonné. Ces données comprennent des informations techniques sur la transaction elle-même, des informations sur le commerçant où la Corporate Card a été utilisée, toute information fournie par le commerçant (tels que les biens ou services achetés) ainsi que des informations supplémentaires fournies par vous ou par l'Abonné (tels qu'un matricule ou un centre de coûts). Dans la présente déclaration de confidentialité, ces données personnelles sont désignées séparément et collectivement « Données de la Corporate Card ».

Les Données de la Corporate Card ne seront pas utilisées à des fins de marketing direct.

#### 3.1. Informations importantes

La Corporate Card est une carte de paiement destinée à être utilisée uniquement pour les paiements liés aux dépenses professionnelles. Ce produit permet à l'Abonné d'accélérer et de faciliter la gestion des frais de déplacement, les achats et les remboursements aux employés.

Pour ce faire, AirPlus mettra les Données de la Corporate Card, y compris toute information relative à une transaction particulière, à la disposition de l'Abonné. AirPlus n'est pas en mesure d'opérer une distinction entre les transactions liées aux dépenses d'affaires et

celles qui ne le sont pas. Par conséquent, veuillez à n'utiliser la Corporate Card qu'à des fins professionnelles uniquement.

### 3.2. Sécurité des services de paiement

La Corporate Card est une carte de crédit. Cela signifie que toutes les informations sur la carte elle-même (votre nom, le numéro de la carte, la date d'expiration, le numéro de sécurité au dos de la carte et la limite de crédit associée à la carte) sont utilisées pour vérifier la validité d'une transaction. Chaque fois que vous utilisez la Corporate Card, ces informations seront traitées afin d'approuver ou de rejeter la transaction.

Afin de vous protéger contre l'utilisation abusive de votre Corporate Card et contre la fraude, AirPlus utilise des opérations de traitement automatisé des données pour déterminer les transactions frauduleuses (« Prévention de la fraude »). Cela est réalisé par un logiciel automatisé qui utilise une expérience antérieure en matière de transactions frauduleuses ainsi qu'une analyse de votre comportement antérieur (« scoring »). Par exemple, une transaction sera refusée si vous utilisez votre Corporate Card en Europe et que, dix minutes plus tard, votre Corporate Card est utilisée en Asie du Sud-Est. AirPlus utilise un modèle mathématique et statistique éprouvé pour vérifier les transactions frauduleuses.

### 3.3. Lutte contre le blanchiment d'argent et la prévention du terrorisme

AirPlus est légalement tenu de mettre en œuvre des mesures de protection pour prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cela inclut la vérification de l'identité du demandeur de carte de crédit (par exemple via une identification par vidéo), la correspondance des données personnelles du demandeur avec les listes officielles de sanctions ainsi que le filtrage des transactions.

AirPlus utilise des opérations de traitement automatisé des données pour déterminer les transactions suspectes comme l'exige la réglementation applicable.

### 3.4. Vérification de la solvabilité et limite de crédit

Lorsque vous demandez une Corporate Card, AirPlus traite les données personnelles collectées pendant le processus d'intégration (ou « onboarding ») pour déterminer la probabilité qu'un Utilisateur de la carte remplisse ses obligations contractuelles de paiement (vérification de la solvabilité). Le contrôle de solvabilité est basé sur un modèle mathématique et statistique éprouvé.

Afin d'assurer une détermination précise, AirPlus peut collecter auprès de tiers des informations supplémentaires vous concernant et les traiter lors de la vérification de solvabilité. Ces informations sont collectées auprès d'agences de notation de crédit et/ou de sources officielles telles que les banques.

Sur la base du résultat du contrôle de solvabilité, votre demande est soit acceptée, soit rejetée. Le résultat sera également utilisé pour déterminer la limite de crédit attribuée à votre Corporate Card une fois votre demande acceptée. De plus, le résultat est intégré au processus de gestion des risques d'AirPlus.

Si vous avez des questions sur le contrôle de solvabilité ou la limite de crédit attribuée à votre Corporate Card, veuillez contacter notre service client.

## 4. Base juridique du traitement des données

AirPlus traite vos données personnelles uniquement conformément à la législation applicable, en particulier au règlement général de l'UE sur la protection des données à caractère personnel (« RGPD »).

- Les Données de la Corporate Card sont traitées conformément à l'article 6 1 (b) du RGPD (exécution d'un contrat) et à l'article 6 1 (f) du RGPD (intérêts légitimes) : AirPlus et l'Abonné ont un intérêt légitime à traiter les Données de Corporate Card afin de fournir les fonctionnalités du produit et d'accélérer et de faciliter la gestion des frais de déplacement ainsi que les achats.

- La prévention de la fraude est effectuée sur la base de l'article 6 1 (f) du RGPD : AirPlus a un intérêt légitime à prévenir l'utilisation frauduleuse des cartes de crédit et à éviter les pertes de l'Utilisateur de la carte.
- Le contrôle de solvabilité et l'attribution de limite de crédit sont effectués sur la base de l'article 6 1 (f) du RGPD (intérêts légitimes) : AirPlus a un intérêt légitime à gérer les risques commerciaux susceptibles d'affecter tous les clients et à empêcher le surendettement de l'Utilisateur de la carte.
- La lutte contre le blanchiment d'argent et la prévention du financement du terrorisme sont effectuées sur la base de l'article 6 1 (c) du RGPD (respect des obligations légales).
- Les transferts de données aux autorités publiques, lorsque la loi l'exige, sont effectués sur la base de l'article 6 1 (c) du RGPD (respect d'une obligation légale).

## 5. Transferts de données à des sous-traitants et à des tiers

AirPlus transmettra vos données personnelles uniquement pour atteindre l'objectif commercial poursuivi, si la loi l'exige, ou à des prestataires de services cocontractants d'AirPlus qui sont tenus de se conformer aux réglementations applicables en matière de protection des données.

### 5.1. Sous-traitants

AirPlus permet l'accès à ou partage vos données personnelles avec des prestataires de services soigneusement sélectionnés. Ces fournisseurs de services ne traitent vos données personnelles que pour le compte d'AirPlus en qualité de sous-traitants au sens de la réglementation applicable, agissant uniquement sur les instructions données par AirPlus. Par conséquent, il leur est interdit d'utiliser vos données personnelles à leurs propres fins commerciales.

AirPlus partage vos données dans le cadre de strictes obligations de confidentialité avec les

catégories suivantes de prestataires de services :

- Des prestataires de services informatiques (services d'hébergement et d'infrastructure), situés en Europe
- Des prestataires de services liés aux transactions (services de traitement des reçus), situés en Europe
- Des prestataires de services de relation client (services de centres d'appel), situés en Europe.

### 5.2. Tiers

Afin de fournir les services de la Corporate Card, les Données de la Corporate Card et les informations relatives à chaque transaction seront échangées entre les parties concernées par le service de carte de crédit. Cet échange d'informations est nécessaire pour autoriser la transaction et pour payer les biens ou services achetés. Les parties concernées sont le commerçant auprès duquel la carte de crédit est utilisée, l'acquéreur de ce commerçant (généralement sa banque ou le prestataire de services qui fournit les moyens techniques pour utiliser une carte de crédit), le réseau de cartes de crédit (par exemple VISA ou Mastercard) et l'émetteur (la partie qui fournit la carte de crédit à la personne, ici AirPlus). Ces informations ne sont utilisées que pour activer la fonctionnalité de paiement de la Corporate Card.

AirPlus peut également divulguer vos données personnelles à des tiers de confiance qui nous aident à fournir la Corporate Card, à condition que ces tiers acceptent de préserver la confidentialité de vos données personnelles et de respecter la réglementation applicable en matière de protection des données.

AirPlus transfère vos données personnelles à l'Abonné. AirPlus le fait lors de la remise du relevé des transactions effectuées au moyen de la Corporate Card. L'objectif de ce transfert est de structurer les processus de gestion des dépenses de voyages et d'achats, et de contrôler les prestataires de services dans les segments susmentionnés. L'Abonné peut recevoir les Données de la Corporate Card sous un format numérique qui lui permet de les traiter sur ses propres systèmes informatiques.

En outre, AirPlus peut divulguer vos données personnelles aux catégories suivantes de tiers :

- Aux auditeurs externes en cas d'audits ou d'enquêtes, s'il existe une obligation légale ou un intérêt commercial légitime à le faire ;
- Aux compagnies d'assurance dans le cas où vous et/ou l'Abonné souhaitez/bénéficier de la couverture d'assurance disponible dans le cadre de la Corporate Card ;
- Aux agences de crédit, dans la mesure où cela est légalement requis ou nécessaire afin de sauvegarder des intérêts légitimes et où cela sert à la mise en œuvre de la relation contractuelle conclue avec vous ;
- Aux avocats externes dans le cadre d'actions en justice, ou aux tribunaux agissant dans le cadre de leurs fonctions judiciaires ;
- Conformément à la loi, AirPlus peut partager des données personnelles avec les autorités publiques (par exemple, l'Autorité fédérale allemande de surveillance financière et/ou d'autres autorités nationales de surveillance des marchés financiers, les autorités financières, l'administration fiscale centrale fédérale allemande et/ou d'autres autorités fiscales nationales).

### 5.3. Accords de remise d'entreprise

Si et lorsque l'Abonné a conclu un accord de remise d'entreprise avec des compagnies aériennes ou d'autres accords avec des courtiers entre agences de voyages et compagnies aériennes, AirPlus peut transmettre les Données de la Corporate Card aux partenaires contractuels de l'Abonné. AirPlus peut également transmettre des Données de la Corporate Card agrégées pour faciliter les négociations de contrat et de remise.

### 6. Transferts de données vers des pays tiers

Les données personnelles ne seront transférées vers des pays en dehors de l'Union

européenne ou de l'Espace économique européen (« Pays Tiers ») que dans la mesure où cela est nécessaire aux fins respectives (par exemple, pour permettre des transactions ou des rapports aux abonnés) ou imposé par la loi (par exemple, les obligations déclaratives prévues par la législation fiscale). Avant tout transfert de données personnelles à des sous-traitants ou à des tiers dans des Pays Tiers, AirPlus s'assure qu'un mécanisme de transfert prévu par le RGPD est en place (par exemple, les clauses types pour le transfert de données personnelles vers des pays tiers fournies par la Commission européenne). Afin de recevoir une copie des garanties en place, veuillez utiliser les coordonnées fournies à la fin de la présente déclaration de confidentialité dans la section « Contacter AirPlus ».

### 7. Sources des données personnelles et catégories de données personnelles

AirPlus ne collecte pas exclusivement les Données de la Corporate Card directement auprès de vous, mais également auprès de tiers (en particulier l'Abonné et les fournisseurs de services de voyage).

- L'Abonné peut fournir à AirPlus les catégories de données suivantes : le nom et l'adresse de l'Abonné, votre nom, votre identifiant professionnel ou matricule, le centre de coûts dont vous dépendez et/ou d'autres informations supplémentaires pour faciliter la gestion des frais de déplacement et/ou les achats tels qu'un numéro de processus interne.
- Les fournisseurs de services de voyage peuvent fournir à AirPlus les catégories de données suivantes : le nom et l'adresse de l'Abonné, votre nom, votre identifiant professionnel ou matricule, le centre de coûts dont vous dépendez et/ou d'autres informations supplémentaires telles que les numéros de billets d'avion ou les détails de location de voiture pour faciliter la gestion des frais de déplacement de l'Abonné.

## 8. Conservation des données

AirPlus traite et enregistre les données personnelles uniquement dans la mesure nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Les données seront supprimées une fois la finalité atteinte, à moins qu'AirPlus ne soit légalement tenu de conserver ces données (par exemple pour des raisons légales ou fiscales).

AirPlus effacera vos données personnelles dès qu'elles ne seront plus nécessaires aux fins susmentionnées. Les données personnelles peuvent également être conservées pendant la période durant laquelle des réclamations peuvent être faites à l'encontre AirPlus.

De plus, les données personnelles seront conservées dans la mesure où et pour les périodes pendant lesquelles AirPlus est légalement tenu de le faire. Nos obligations en matière de preuve et de conservation sont prévues par les réglementations locales, y compris notamment, le code de commerce (Handelsgesetzbuch), le code fiscal (Abgabenordnung) et la loi anti-blanchiment (Geldwäschegesetz) allemands. Sur la base de ces dispositions, les délais de conservation peuvent aller jusqu'à dix ans.

## 9. Droits de la personne concernée

En tant que personne concernée, vous pouvez faire valoir vos droits auprès d'AirPlus: le droit d'accès conformément à l'article 15 du RGPD, le droit de rectification conformément à l'article 16 du RGPD, le droit à l'effacement conformément à l'article 17 du RGPD, le droit à la limitation du traitement conformément à l'article 18 du RGPD, le droit d'opposition conformément à l'article 21 du RGPD (veuillez-vous reporter à la section B «Informations sur votre droit d'opposition» pour plus d'informations), le droit à la portabilité des données conformément à l'article 20 du RGPD et le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en vertu de l'article 77 du RGPD. Vous pouvez vous adresser en particulier à l'Autorité de contrôle compétente pour votre lieu de résidence ou à l'Autorité de contrôle compétente pour AirPlus, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Der Hessische Beauftragte für Datenschutz und Informationsfreiheit  
Gustav-Stresemann-Ring 1  
65189 Wiesbaden, Germany  
Email: [poststelle@datenschutz.hessen.de](mailto:poststelle@datenschutz.hessen.de)  
Tel.: +49 611 1408 – 0

Si vous souhaitez exercer vos droits auprès d'Airplus, veuillez contacter AirPlus à l'adresse suivante :

Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH  
Data Protection Officer  
Dornhofstraße 10  
63263 Neu-Isenburg, Germany  
[dataprotection@airplus.com](mailto:dataprotection@airplus.com)

## 10. Contacter AirPlus

Si vous avez des questions concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter à tout moment le délégué à la protection des données d'AirPlus à l'adresse suivante :

Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH  
Data Protection Officer  
Dornhofstraße 10  
63263 Neu-Isenburg, Germany  
[dataprotection@airplus.com](mailto:dataprotection@airplus.com)

## B Informations sur votre droit d'opposition

### Droit d'opposition au traitement des données sur la base d'un intérêt légitime

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles fondé sur l'article 6 1 (f) du RGPD (traitement nécessaire aux fins de satisfaction d'intérêts légitimes), pour des motifs liés à votre situation particulière.

### Exercer votre droit d'opposition

Votre droit d'opposition n'a pas à s'exercer selon un format particulier. Veuillez l'adresser au service d'AirPlus suivant :

Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH  
Data Protection Officer  
Dornhofstraße 10  
63263 Neu-Isenburg, Germany  
dataprotection@airplus.com